

District de Morges

Bientôt les premiers votes sur le projet d'union à sept

Les sept Conseils se prononcent ce mois sur la convention de fusion, alors que les autorités seront bientôt renouvelées. Calendrier risqué?

Natacha Rossel

La date fatidique approche à grands pas. Le 20 janvier prochain, les Conseils d'Apples, de Bussy-Chardonney, de Clarmont, de Cottens, de Pampigny, de Reverolle et de Sévery se prononceront sur un éventuel mariage à sept, amorcé il y a plusieurs mois. Ce vote crucial intervient dans le contexte particulier du renouvellement des autorités communales. Dès lors, les Municipalités actuelles ne craignent-elles pas de refiler la patate chaude à leurs successeurs? Car les futurs Exécutifs risquent de devoir poursuivre un processus qu'ils n'ont pas forcément entamé - ni voulu.

Projet de législation

«La question du calendrier a été soulevée dans le cadre des groupes de travail. Mais il s'agit d'un beau projet pour les futurs élus, argumente Eric Vuilleumier, syndic de Pampigny, candidat à sa réélection. C'est un vrai programme de législation, qui saura, à mon avis, motiver les candidats à la Municipalité.» Le syndic pampignolais relève par ailleurs que, lors du renouvellement des autorités, les Exécutifs des sept villages concernés ne connaîtront que peu de mouvements.

C'est à Apples que le changement s'annonce le plus conséquent. Au sein de l'Exécutif, seul

4000

Soit le nombre d'habitants (environ) que comporterait la nouvelle entité

Gilles Jotterand, élu en mai 2015, a décidé de rempiler. Michèle Decollogny, syndique, avoue ne pas être inquiète pour autant pour l'avenir du projet. «Gilles Jotterand a suivi ce dossier avec moi tout au long du processus, je ne me fais donc aucun souci quant à

sa capacité de le défendre auprès de ses nouveaux collègues», assure l'élue.

Mais ne mettons pas la charrue avant les bœufs. Le vote du 20 janvier sera en effet déterminant quant à l'avenir du projet de mariage. Dès lors, que se passera-t-il si un, voire plusieurs Conseils rejettent le préavis d'intention? «Cela dépendra de quelles communes le refusent, observe Eric Vuilleumier. Par exemple, si Apples ne souhaite pas aller de l'avant, sa décision entraînera peut-être d'autres villages à ne pas poursuivre le processus. Nous pourrions alors envisager de remodeler le périmètre. Cela dit, tant que nous ne sommes pas fixés sur ce vote, nous avons de la peine à nous projeter dans des scénarios.»

Miser sur la communication

Du côté de la population, comment appréhende-t-on ces fiançailles? Pour l'heure, le projet n'a provoqué de levée de boucliers dans aucune des sept localités. Toutefois, comme l'observe Eric Vuilleumier, «les opposants se manifestent en général sur le tard». Bien conscients de l'enjeu, les Exécutifs misent donc sur une communication transparente et régulière. «L'échec des fusions de Cossonay et d'Aubonne (*lire ci-contre*) nous a appris que cet aspect est essentiel», remarque encore l'élue.

Au-delà de la communication, Eric Vuilleumier insiste sur un point: si les sept communes comptent se passer un jour la bague au doigt, le projet ne devra pas être porté uniquement par les Municipalités. «Il faudra qu'un maximum de personnes s'impliquent, notamment les membres des groupes de travail.»

Deux fusions avortées

● Dans le district de Morges, la fusion n'a décidément pas eu la cote en 2015. Deux projets de mariage ont successivement capoté. Le premier au printemps, le second en automne.

En mars de l'an dernier, les Conseils généraux des petites localités de Dizy et de La Chaux refusaient en effet d'unir leur destin à leur grande voisine, Cossonay. A noter que l'organe délibérant de cette dernière avait plébiscité le projet.

Rebelote quelques mois plus

tard du côté d'Aubonne. Au terme d'une campagne énergique, la fusion entre Aubonne, Montherod, Saubraz et Saint-Oyens a échoué dans les urnes en septembre. Cette fois-ci, l'union a été acceptée par les trois petits villages, mais balayée par la population de la «grande» localité. «Aubonne envoie un signal négatif aux petites communes. C'est une réaction purement égoïste», se désolait alors Michel Dubois, syndic de Saint-Oyens, dans nos colonnes.

Le Chœur de l'Usine, toute la musique qu'il aime



Les chanteurs de l'Usine à Gaz, avant d'apprendre les partitions du rocker, ont fait «mûrir» leur interprétation. DR

Dans son nouveau spectacle, la formation nyonnaise s'attaque au répertoire de Johnny Hallyday

Il suffisait de traverser la foule compacte cet été au Paléo Festival devant le concert de Johnny Hallyday pour mesurer combien le titre du nouveau spectacle du Chœur de l'Usine à Gaz sonne juste. «On a tous quelque chose de Johnny». Peu important l'âge, la généra-

tion, le niveau d'exigence musicale, chacun se retrouve (au moins un peu) dans le mythe français. «C'est le sens que nous avons voulu donner à ce spectacle, raconte la directrice Béatrice Nicolas. On a commencé par se demander ce qu'éveille Johnny en nous.»

Car là où la plupart des chœurs démarrent tout de suite avec les partitions, les notes couchées sur papier sont, à l'Usine, précédées d'un long processus de maturation. «Nous avons passé

plusieurs week-ends à travailler physiquement, à rechercher notre voix, à étudier celle de Johnny...» Pas question en effet de s'attaquer désarmé à un répertoire si exigeant.

«Avec *Casting*, l'un de nos précédents spectacles, l'idée était de donner aux choristes la possibilité de chanter ce qu'ils avaient envie. J'ai réalisé que nous étions tous très timides vis-à-vis de nos possibilités. Alors, avec Johnny, j'ai eu envie de bousculer les chanteurs, d'aller un cran plus loin.»

Plus loin, ç'aurait même pu être à l'Asse cet été, pour accompagner l'idole. «On a fait les démarches auprès de Paléo, qui les a transmises. Malheureusement, Johnny n'avait pas le temps de répéter avec nous avant, donc ça n'a pas pu se faire...» **G.B.**

«On a tous quelque chose de Johnny», 29-30 janvier, à 20 h 30 à l'Usine à Gaz de Nyon; 12-13 février, à 20 h 30 au Casino de Rolle. Infos sur: www.choeurdelusineagaz.ch

Sous tension, Bassins sort une liste anonyme

Elections communales
28 février

Le Groupement de Citoyens, qui veut présenter une alternative au Conseil communal, n'a pas le courage de ses ambitions

A Bassins, l'affaire a fini dans le bureau du préfet, le vendredi avant le délai du dépôt des listes électorales. Parce que la Municipalité et le tout nouveau Groupement de Citoyens de Bassins (GCB) n'étaient pas d'accord sur la manière de se présenter aux électeurs.

En décembre, lors de son assemblée générale extraordinaire, le GCB avait en effet décidé de ne pas créer sa propre liste mais d'inscrire ses candidats sur la liste commune de l'Entente villageoise. Une démarche étonnante pour un groupe de citoyens qui affirmait haut et fort, depuis l'été, vouloir se démarquer, donner de la voix au Conseil et apporter un vent nouveau dans cette commune dirigée par un syndic qui fait la pluie et le beau temps.

«La majorité de nos membres a décidé de ne pas faire de liste propre, pour une bonne part parce que nous n'avons pas de candidat à la Municipalité», explique Blaise Pidoux, président du GCB. L'Exécutif, dont les cinq membres sortants se représentent en bloc sur une liste fermée parce qu'ils pensaient qu'il y aurait une liste du GCB, s'en est étonné.

Comme le mandataire de l'Entente villageoise, les municipaux auraient trouvé normal de mentionner au moins, sur la liste commune, qui était membre du Groupement de Citoyens. Mais ce der-

nier ne voulait rien entendre. Il a fait appel à la préfecture pour déléguer l'imbrroglio. Chefs de file et mandataires s'y sont donc réunis vendredi dernier pour trouver une solution.

Or chacun a campé sur ses positions. Il a finalement été décidé de faire une liste commune où l'on ne mentionnerait que le nom, l'âge et la profession. On a même gommé la mention de conseiller communal, les candidats sortants estimant que cela les désignerait à la vindicte des électeurs du GCB!

«Je n'ai rien compris à la démarche du GCB, qui s'est pourtant constitué comme un parti!»

Didier Lohri Syndic de Bassins

Résultat, l'électeur qui voudrait voter la continuité ou au contraire le changement ne saura pas qui représente quelle tendance sur la liste de 63 candidats déposée lundi au greffe de Bassins. «Il n'y a pas de raison qu'on indique notre appartenance, alors qu'un candidat qui est du PLR ou socialiste en dehors de la commune ne va pas le mentionner sur la liste», répond le président du GCB, qui aligne 23 candidats. Etrange, pour un groupement qui réclame plus de transparence de la Municipalité.

Syndic de Bassins, Didier Lohri se dit époustouffé. «Je n'ai rien compris à la démarche du GCB, qui s'est pourtant constitué comme un parti, avec statuts et cotisations. C'est la première fois que je vois ça!» Il s'attend à une pénible campagne électorale d'ici au 28 février.

M.S.

Nyon L'Agroscope rénove ses caves

Ce n'est pas une simple cave où l'on fait vieillir le vin, mais le lieu où l'Agroscope de Changins-Wädenswil fait ses essais de vinification. Ces grands locaux, dont la plupart sont enterrés, seront totalement rénovés pour un coût estimé à 7,5 millions de francs. «Comme la plupart des bâtiments de la station fédérale, ces caves technologiques datent des années 70. Nous devons surtout les isoler et optimiser l'énergie», explique Jean-Philippe Mayor, directeur de l'Agroscope. Les plans sont soumis à l'enquête publique à Nyon par la Confédération. **M.S.**

Bavaud honoré



Grâce à la conseillère communale Florence Darbre, la sculpture-fontaine créée il y a trente ans par l'artiste Bernard Bavaud pour l'Ecole de Marens a retrouvé une place sur le giratoire de l'Hôpital. Hier, une année après avoir évité la démolition de l'œuvre d'art, l'élue avait invité les autorités locales à une inauguration informelle. Au plus grand bonheur de l'artiste, attaché à la région, qui déposera tout son fonds d'archives à Nyon. **M.S.**

Le chiffre

12

Il s'agit du nombre de candidats se présentant à la Municipalité d'Etoy, de même qu'à Toloche-naz («24 heures» d'hier). Dans plusieurs villages du district de Morges, le renouvellement des autorités a suscité de nombreuses vocations. A Buchillon, 10 candidats visent un siège à l'Exécutif. Ils sont 9 à Montherod et 8 à Eclépens, à Echichens et à L'Isle. En revanche, certaines listes ne comportent que 4 noms pour 5 sièges. C'est le cas à Allaman, à Féchy, à Gollion, à Grancy, à Lavigny, à Orny, à Pompaples ainsi qu'à Reverolle. **N.R.**

«Tournée d'adieu»

Cossonay La Tournée d'adieu de Thierry Meury passera par le Théâtre du Pré-aux-Moines, à Cossonay, vendredi à 20 h. Dans ce spectacle, l'humoriste évoque ses thèmes de prédilection: les femmes, l'alcool, la bouffe ou l'Eglise. Réservations sur www.preauxmoines.ch. **N.R.**

Polyphonies

Coppet L'Ensemble vocal de Terre-Sainte et l'Ensemble d'instruments anciens donneront un concert, *De l'Avent à l'Épiphanie, polyphonies festives de la Renaissance*, au temple de Coppet, vendredi et samedi à 20 h, et dimanche à 17 h. Entrée libre, collecte à la sortie. Renseignements sur www.evts.ch. **N.R.**